

Fait à Lège-Cap Ferret, le 9 janvier 2023

AVIS DE PUBLICITE PREALABLE A LA DELIVRANCE D'UN TITRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DE LA VILLE DE LEGE CAP FERRET

Afin de satisfaire aux dispositions des articles L2121.1 et L2122-1-4 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP) et d'assurer la transparence et l'égalité de traitement des candidats potentiels à l'occupation du domaine public communal pour l'exercice d'activités économiques, celle-ci procède à une publicité préalable à la délivrance d'un titre d'occupation temporaire du domaine public en application des articles ci-dessus cités du CGPPP.

Objet de l'occupation / Nature de l'activité proposée : Occupation du domaine public communal en vue d'une exploitation commerciale

- Emplacement n°1 : Lège – Cousteau de la Machine
Vente de miel
- Emplacement n°2 : Claouey – Avenue des Halles près de l'office de tourisme
Manège type carrousel ou emplacement pour une animation destinée aux enfants
- Emplacement n°3 : Claouey – Avenue des Halles près de l'office de tourisme
Animation destinée aux enfants
- Emplacement n°4 : Claouey – Port de Claouey
Kiosque de dégustation
- Emplacement n°5 : Claouey – Plage de Bertic
Kiosque de dégustation
- Emplacement n°6 : Claouey – Plage de Bertic
Club de plage
- Emplacement n°7 : Claouey – Port de Claouey
Location de matériel nautique non motorisé
- Emplacement n°8 : Cap ferret – Place Walter Reinhard
Manège pour enfants
- Emplacement n°9 : Cap Ferret – Place Walter Reinhard
Emplacement pour activités favorisant les déplacements familiaux doux et ludiques
- Emplacement n°10 : La Vigne – Plage de La Vigne
Club de plage
- Emplacement n°11 : Cap Ferret - Avenue des Goélands
Kiosque de dégustation
- Emplacement n° 12 : L'Herbe - Cale de mise à l'eau
Activité *principale* : location de matériels nautiques motorisés
Activité *secondaire* facultative : location de matériels nautiques non motorisés

Durée de l'occupation : 3 ans, renouvelable pour une période de 3 ans supplémentaires.



Redevance : Conformément au CGPPP, cette occupation donnera lieu au versement d'une redevance annuelle à la ville, calculée conformément aux dispositions du cahier des charges, en fonction du type d'activité, de l'emplacement, de la période d'exploitation et de la surface occupée.

Vous pouvez manifester votre intérêt en proposant une offre correspondant à l'activité décrite ci-dessus. Le dossier de candidature devra être conforme aux dispositions du règlement de consultation.

La présente publicité préalable est faite sur le site internet de la ville de LEGE-CAP FERRET et sur les panneaux d'affichage en Mairie.

Le dossier complet est téléchargeable sur le site internet de la ville de Lège-Cap Ferret. Il contient : le règlement de consultation, le cahier des charges, l'annexe relative à la redevance et les plans.

Critères de sélection :

L'attributaire sera retenu par application des critères de sélection suivants, classés par ordre d'importance :

1. Qualité esthétique des installations et intégration dans le site
2. Qualité des activités proposées
3. Performances en matière de protection de l'environnement (dispositions prises pour le respect des critères de développement durable, Tri, Evacuation et traitement des déchets, Matériaux utilisés, Traitement des odeurs, du bruit etc.)
4. Expérience professionnelle du candidat

Les renseignements complémentaires sont à demander par écrit à la mairie auprès de :

Service des Marchés Publics
Mairie de LEGE – CAP FERRET
marchespublics@legecapferret.fr

Les dossiers de candidatures devront être adressés au plus tard le **mardi 31 janvier 2023 à 16h00.**

Toute offre reçue hors délai ou incomplète ou portant sur une activité autre que celle définie ci-dessus sera rejetée.